



JEUNES VOLONTAIRES INTERNATIONAUX

Service de volontariat international des jésuites de France

Charte des expériences ICAM en partenariat avec JVI

Préambule : La présente charte s'applique pour les postes fournis par JVI aux élèves ingénieur de l'ICAM partant dans le cadre de leur expérience internationale en troisième année. Cette charte a pour but d'harmoniser les objectifs d'un projet de volontariat JVI avec ceux de l'expérience ICAM. Tout élève ingénieur ICAM partant avec JVI s'engage préalablement à respecter cette charte.

Article 1 : l'élève ingénieur ICAM en expérience représente à la fois l'ICAM et JVI auprès de l'institution qui l'accueille. Il est conscient que la qualité de sa présence met en jeu non seulement la réussite de son expérience mais également la possibilité de réitérer l'expérience les années suivantes avec d'autres élèves de l'ICAM. En conséquence, il lui est demandé un comportement moral et une qualité de service qui fassent honneur à la réputation de l'ICAM et de JVI auprès de l'institution qui l'accueille.

Article 2 : l'élève ingénieur ICAM en expérience n'est tenu ni à la pratique religieuse ni à l'accompagnement spirituel ordinairement proposé aux volontaires JVI. Cependant il lui est demandé de respecter par son attitude générale les valeurs religieuses de l'institution qui l'accueille lorsqu'elles existent.

Article 3 : l'élève ingénieur ICAM en expérience est tenu de rester au service de l'institution d'accueil la durée préalablement fixée lors des échanges précédant son arrivée. Toute modification de la durée de ce service est soumise à l'accord du responsable de l'institution d'accueil et de l'ICAM.

Article 4 : à l'issue de son expérience et ce dans un délai d'un mois, l'élève ingénieur fournira à JVI un rapport d'activités différent de celui remis à l'ICAM. Ce rapport sera de 1 à 2 pages avec quelques photographies. Il devra contenir en particulier les coordonnées des/du responsable(s) de l'institution d'accueil et une description de la tâche effectuée et une appréciation personnelle sur la manière dont il a vécu cet expérience. Cela permettra à JVI de préparer le départ d'autres élèves l'année suivante.

Je soussigné _____ élève ingénieur en ICAM 3 sur le site de _____ m'engage sur l'honneur à respecter tous les articles de la présente charte.

Fait à : _____ le _____

Signature de l'élève ingénieur :